AEROCLUB DU PLAN DE DIEU

37 Route de Sablet
84850 TRAVAILLAN

Tél : 06 85 53 72 83
Courriel : secretaire@acpdd.fr

www.aeroclubduplandedieu.fr
Accueil assuré les mercredis et samedis de 10h à 16h

INSCRIPTIONS - TARIFS - RENSEIGNEMENTS UTILES (*A jour au 01 10 2026)*

INSCRIPTIONS

- Avoir plus de 14 ans
- Un certificat médical de Classe 2
- Une pièce d'identité
- Une autorisation parentale signée des deux parents pour les mineurs
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les élèves pilote
- Les licences et qualifications à jour pour les pilotes
- Deux photos d'identité
- Un moyen de paiement

Aéroclub Plan de Dieu

TARIFS

	> ou = 21 ans	< 21 ans
Droit d'adhésion (à la première inscription)	80,00€	40,00€
Cotisation aéroclub	165,00€	85,00€
Cotisation Fédération Française Aéronautique (FFA)	101,00€	101,00€
Cotisation FFA avec abonnement Info-Pilote	150,00€	150,00€

TARIFS AVIONS A L'HEURE DE VOL

			Solo	Instruction
P2002 100 Cv	2 places	Ecole	127,00€	137,00€
DR400 120Cv	2+2 places	Ecole	135,00€	145,00€
DR400 160Cv	4 places	Navigation	160,00€	170,00€
P2010 180Cv	4 places	Voyage	170,00€	180,00€

MEDECINS AÉRONAUTIQUES

Habilités à délivrer les certificats médicaux de Classe 2

ORANGE : Dr Michel DECONINCK	06 82 67 56 92	Cabinet Médical Coudoulet 700 Rue Albin Durand
MORIERES les/Avignon : Dr J-P PRADELLE	06 14 62 59 84	Cabinet Médical 880 Avenue Folard
AVIGNON : Dr Philippe CARE	04 90 86 05 94	17 avenue du Blanchissage

NOS ACTIVITÉS

LES « VOLS DÉCOUVERTE »

L'aéroclub du Plan de Dieu vous propose des promenades aériennes autour des Dentelles de Montmirail avec un survol de Vaison-la-Romaine, Malaucène, Le Baroux, Caromb, Beaumes-de-Venise et Vacqueyras.
170,00€ pour 30 minutes de vol quel que soit le nombre de passagers (3 passagers maximum par vol).

RESERVATION IMPÉRATIVE DEUX JOURS AVANT LA RÉALISATION AU 06 85 53 72 83

L'INITIATION AU PILOTAGE :

Ce module appelé « passeport initiation au pilotage » est destiné aux personnes désireuses de découvrir le pilotage d'un avion. Il s'agit d'une initiation comprenant : un briefing avec un instructeur, un ou plusieurs vols (vols de début de formation dans le cadre de l'obtention au PPL/LAPL). Deux formules sont au choix :

- Passeport « Prêt au décollage » : 1h30 de vol - 272,50€
- Passeport « Montée initiale » : 3h00 de vol - 529€

Plus d'information : https://enviedepiloter.fr/presentation-des-passeports/

LA FORMATION AU PILOTAGE

- **L'Autorisation de base (ABL)**
  Elle permet de voler seul à bord dès 16 ans, dans un rayon de 46Km autour de l'Aérodrome de départ, après 25 à 30 heures de vol. Elle est le préalable à la LAPL.

- **La Licence LAPL**
  Elle vous permet de voler seul à bord dès 17 ans en Europe. Comptez 30 à 40 heures de vol et la réussite aux épreuves théoriques et pratiques. Sous couvert de 10 heures de vol supplémentaires, elle vous permet d'emmener jusqu'à trois passagers.

- **La Licence de Pilote Privé (PPL)**
  Elle permet l'emport de passagers sans rémunération et sans restriction de distance, sur avion monomoteur à piston, après environ 50 à 60 heures de vol. Elle est le premier pas vers une éventuelle carrière de pilote professionnel.

Pour les Jeunes de moins de 21 ans, **la Fédération Française Aéronautique** alloue des bourses au cours de la formation : lors du premier Lâcher en solo et à la réussite à l'examen (et plus si vous êtes titulaire du BIA).

LE PERFECTIONNEMENT
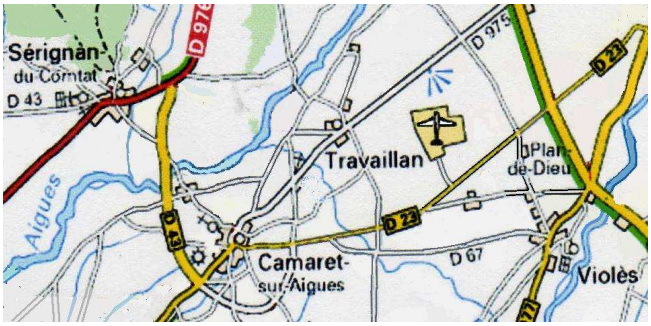
- Voyages en France et à l'étranger
- Survols maritime (Corse)
- Renouvellement et prorogation SEP